

République Française

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES**

Département du CANTAL

**SÉANCE du 14 avril 2023  
N° 12 / 2023**

Conseillers en exercice : 15	L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril, à vingt heures trente, le Conseil
Présents : 12	municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance
Pouvoir(s) : 3	ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la
Absent(s) excusé(s) : 3	présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.
Votants : 15	
Présents :	M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Maire. Mme Béatrice ANTONY, M. Paul CHALVET, Mme Martine BERTRAND, M. Jean-Paul BERTHET, adjoints. M. Alain ANDRIEUX, Mme Bernadette ANTONY, Mme Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Mme Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO, M. Guillaume CASTEL, M. Daniel MALLET et M. Romain MALLET, conseillers municipaux.
Absents excusés :	Mme Bernadette ALBARET, Mme Angélique GERBERT et M. Matthieu VILLENEUVE, conseillers municipaux.
Pouvoir :	Bernadette ALBARET donne pouvoir à Béatrice ANTONY. Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET. Matthieu VILLENEUVE donne pouvoir à Guillaume CASTEL.
Secrétaire de séance :	Alain ANDRIEUX.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 28.04.2023 et que la convocation avait été faite le 7 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28.04.2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGETS COMMUNE -  
EAU ET ASSAINISSEMENT - LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent pour le budget principal et les budgets annexes de l'eau et l'assainissement et du lotissement Les Fontilles, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y

PREFECTURE DU CANTAL  
Date de réception de l'AR: 28/04/2023  
015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE

compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

● **APPROUVE** les comptes de gestion du trésorier municipal du budget principal et des budgets annexes de l'eau et l'assainissement et celui du Lotissement Les Fontilles pour l'exercice 2022. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour : 15 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Jean-Jacques MONLOUBOU



## SAINT-GEORGES BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À  
Mme la directrice départementale des finances  
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
Mme Françoise COURT  
M Didier SAIGNIE  
M David SOLER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2022 AU 01/01/2023  
DU 02/01/2023 AU 31/01/2023  
DU 01/02/2023 AU 17/03/2023

015025 SGC SAINT-FLOUR

Population 1229  
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h  
Voté par Nature

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 32
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	41
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 42

## Résultats budgétaires de l'exercice

18801 - SAINT-GEORGES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	930 426,80	887 539,31	1 817 966,11
Titres de recette émis (b)	231 291,08	760 159,81	991 450,89
Réductions de titres (c)		717,70	717,70
Recettes nettes (d = b - c)	231 291,08	759 442,11	990 733,19
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	930 426,80	887 539,31	1 817 966,11
Mandats émis (f)	354 256,66	651 648,50	1 005 905,16
Annulations de mandats (g)		861,68	861,68
Depenses nettes (h = f - g)	354 256,66	650 786,82	1 005 043,48
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	122 965,58	108 655,29	14 310,29
(h - d) Déficit			

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18801 - SAINT-GEORGES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-75 688,47		-122 965,58		-198 654,05
Fonctionnement	309 432,78	168 084,47	108 655,29		250 003,60
<b>TOTAL I</b>	<b>233 744,31</b>	<b>168 084,47</b>	<b>-14 310,29</b>		<b>51 349,55</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
18805-SAINT-GEORGES					
LOTISSEMENT					
Investissement	-12 442,00				-12 442,00
Fonctionnement	21 530,90				21 530,90
<b>Sous-Total</b>	<b>9 088,90</b>				<b>9 088,90</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>9 088,90</b>				<b>9 088,90</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
18802-SAINT-GEORGES EAU ET ASST					
Investissement	6 656,57		-60 683,31		-54 026,74

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE



18801 - SAINT-GEORGES

Exercice 2022

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**MOISSINAC Jean-Pierre (1013988411-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAINT-GEORGES** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**SOLER David (1013890520-0), Inspecteur principal des Finances Publiques**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFiP DU CANTAL, le 21/03/2023

A SAINT-FLOUR, le 21/03/2023

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE



## SAINT-GEORGES EAU ET ASST BUDGET ANNEXE

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À  
Mme la directrice départementale des finances  
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
Mme Françoise COURT

M Didier SAIGNIE  
M David SOLER

015025 SGC SAINT-FLOUR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2022 AU 01/01/2023

DU 02/01/2023 AU 31/01/2023  
DU 01/02/2023 AU 13/03/2023

Nomenclature M49 abrégée  
Voté par Nature

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	35
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 36

## Résultats budgétaires de l'exercice

18802 - SAINT-GEORGES EAU ET ASST

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	158 889,23	318 290,23	477 179,46
Titres de recette émis (b)	48 570,63	309 293,25	357 863,88
Réductions de titres (c)		1 922,95	1 922,95
Recettes nettes (d = b - c)	48 570,63	307 370,30	355 940,93
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	158 889,23	318 290,23	477 179,46
Mandats émis (f)	109 253,94	277 380,51	386 634,45
Annulations de mandats (g)		242,68	242,68
Depenses nettes (h = f - g)	109 253,94	277 137,83	386 391,77
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	60 683,31	30 232,47	30 450,84
(h - d) Déficit			

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18802 - SAINT-GEORGES EAU ET ASST

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial SAINT-GEORGES EAU ET ASST	6 656,57		-60 683,31		-54 026,74
Investissement	34 002,66	5 332,43	30 232,47		58 902,70
Fonctionnement	40 659,23	5 332,43	-30 450,84		4 875,96
<b>Sous-Total</b>	<b>40 659,23</b>	<b>5 332,43</b>	<b>-30 450,84</b>		<b>4 875,96</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>40 659,23</b>	<b>5 332,43</b>	<b>-30 450,84</b>		<b>4 875,96</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>40 659,23</b>	<b>5 332,43</b>	<b>-30 450,84</b>		<b>4 875,96</b>

18802 - SAINT-GEORGES EAU ET ASST

Exercice 2022

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**MOISSINAC Jean-Pierre (1013988411-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAINT-GEORGES EAU ET ASST** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**SOLER David (1013890520-0), Inspecteur principal des Finances Publiques**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DU CANTAL, le 14/03/2023

A SAINT-FLOUR, le 14/03/2023

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE

## SAINT-GEORGES LOTISSEMENT BUDGET ANNEXE

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À  
Mme la directrice départementale des finances  
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
Mme Françoise COURT

M Didier SAIGNIE  
M David SOLER

015025 SGC SAINT-FLOUR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2022 AU 01/01/2023

DU 02/01/2023 AU 31/01/2023  
DU 01/02/2023 AU 07/03/2023

Population 1229  
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h  
Voté par Nature

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1 35

## Résultats budgétaires de l'exercice

18805 - SAINT-GEORGES LOTISSEMENT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 442,00	21 531,00	33 973,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 442,00	21 531,00	33 973,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18805 - SAINT-GEORGES LOTISSEMENT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif SAINT-GEORGES LOTISSEMENT					
Investissement	-12 442,00				-12 442,00
Fonctionnement	21 530,90				21 530,90
<b>Sous-Total</b>	<b>9 088,90</b>				<b>9 088,90</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>9 088,90</b>				<b>9 088,90</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>9 088,90</b>				<b>9 088,90</b>

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE

18805 - SAINT-GEORGES LOTISSEMENT

Exercice 2022

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**MOISSINAC Jean-Pierre (1013988411-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAINT-GEORGES LOTISSEMENT** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**SOLER David (1013890520-0), Inspecteur principal des Finances Publiques**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A **DDFIP DU CANTAL**, le 09/03/2023

A **SAINT-FLOUR**, le 09/03/2023

PREFECTURE DU CANTAL

Date de réception de l'AR: 28/04/2023

015-211501887-20230414-DE\_2023\_12-DE